



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 8895

Texte de la question

M. Michel Bouvard fait part à M. le ministre des affaires étrangères de l'émotion et de l'indignation grandissantes de nos concitoyens face aux massacres qui touchent la population algérienne y compris les êtres les plus innocents comme les enfants et les nouveau-nés dans l'indifférence de la communauté internationale et la banalisation médiatique. Face à ces massacres et à la passivité évidente des forces de sécurité lors de certains d'entre eux, Amnesty International a souhaité la constitution d'une commission d'enquête internationale de nature à définir les responsabilités mais surtout de permettre qu'il soit mis fin à une violence insoutenable et destructrice alimentée par le fanatisme religieux mais aussi par plusieurs décennies de dictature d'un parti unique et d'économie socialiste qui a conduit à la situation présente. Il souhaite savoir quelles démarches le Gouvernement entend entreprendre pour soutenir l'initiative d'Amnesty International.

Texte de la réponse

Les massacres perpétrés en Algérie pendant le mois du ramadan ont profondément bouleversé l'opinion publique française. Nos concitoyens souhaitent mieux comprendre la situation actuelle en Algérie. Relayant cette indignation, plusieurs organisations non gouvernementales, dont Amnesty International, ont appelé à la constitution d'une commission d'enquête internationale destinée à établir les responsabilités et les faits concernant les massacres mais aussi à faciliter la recherche d'une solution à la crise algérienne. Le Gouvernement partage pleinement l'émotion des citoyens français et comprend leur besoin d'information. Il souhaite que les échanges entre les deux rives de la Méditerranée se développent. Les déplacements en Algérie des représentants politiques et d'intellectuels de toutes tendances sont très positifs et permettent à tous de mieux appréhender la réalité. Au cours des récentes visites de la troïka européenne et de la délégation du Parlement européen, nombre d'Algériens ont eu l'occasion d'expliquer pourquoi l'idée de créer une commission d'enquête internationale les heurtaient. A leur sens, les responsables des crimes barbares qui ensanglantent l'Algérie sont clairement identifiés. Le doute ne leur est pas tolérable. Les autorités algériennes, mais aussi la majorité des parties politiques et des représentants de la société civile, s'interrogent également sur les moyens dont disposerait la commission pour enquêter efficacement sur l'action des groupes terroristes. Le Gouvernement français souhaite, par la voie du dialogue, favoriser la réconciliation politique en Algérie et encourager la poursuite des réformes entreprises par les autorités algériennes. Il soutient pleinement les initiatives engagées par l'Union européenne pour accroître ses relations avec l'Algérie. Il entend également renforcer, au plan bilatéral, le dialogue avec le gouvernement algérien, comme en témoigne l'invitation faite au ministre algérien des affaires étrangères de se rendre en France prochainement. Le Gouvernement s'efforce par ailleurs d'encourager les autorités algériennes à développer leurs relations avec les organes des Nations Unies. Comme l'a souligné l'Union européenne lors du conseil Affaires générales du 26 janvier dernier, l'invitation en Algérie des rapporteurs spéciaux des Nations unies peut utilement servir le projet d'ouverture auquel le gouvernement algérien se déclare attaché.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8895

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 1998, page 231

Réponse publiée le : 20 avril 1998, page 2210